## MON DISCOURS LORS DE LA CEREMONIE DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD TRIPARTITE ENTRE LE CNS, LA COMPAGNIE HERSHEY ET LA FONDATION ICI POUR LA CONSTRUCTION DE 10 ECOLES PRIMAIRES DANS LA ZONE CACAOYERE

## Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureuse de vous retrouver ce matin, à l'occasion de la cérémonie de signature de l'Accord Tripartite entre le Comité National de Surveillance des actions de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants (CNS), l'Entreprise Hershey et la Fondation ICI pour la construction d'infrastructures scolaires dans la zone cacaoyère.

Avant tout propos, je voudrais saluer Madame Mariatou KONE, Ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation que je remercie pour sa présence et pour toutes les actions qu'elle mène à la tête de son Département Ministériel.

J'associe à ces salutations Monsieur Georges BOLAMO, Directeur de Cabinet Adjoint de Monsieur le Premier Ministre, Président du Groupe de Coordination de la Stratégie Nationale pour le Cacao Durable et je le remercie pour le travail remarquable qu'il effectue.

Je salue également Monsieur Yves Brahima KONE, Directeur Général du Conseil Café Cacao et je le remercie pour son important soutien dans la lutte contre le travail des enfants.

Je voudrais à présent saluer et remercier toutes les personnalités qui nous font l'amitié d'être présentes ici ce matin et souhaiter la bienvenue en Côte d'Ivoire à tous les membres de la délégation de la société Hershey conduite par Monsieur Charles RAUP, Président USA.

Je suis heureuse de vous accueillir ce matin à mon Cabinet, pour la signature de cet Accord portant sur la construction d'infrastructures scolaires par l'Entreprise Hershey, dans le cadre de la lutte contre le travail des enfants dans la cacaoculture.

Je vous remercie d'être venus matérialiser l'engagement de votre entreprise à soutenir nos actions en matière de lutte contre le travail des enfants, à travers l'Accord que nous allons signer ce jour.

Je voudrais aussi saluer la délégation de la Fondation ICI conduite par Monsieur Mathias LANGE, Directeur Exécutif de cette Fondation, qui est venu spécialement pour la signature de cet Accord et je voudrais aussi les féliciter pour toutes leurs initiatives en matière de lutte contre le travail des enfants.

A ces salutations j'associe tous nos partenaires de l'Industrie du Cacao et du Chocolat venus nombreux prendre part à cette cérémonie de signature. Il s'agit de :

- -Madame Mariana STIRBU, Représentant Adjointe de l'UNICEF en Côte d'Ivoire
- -Monsieur Lionel SOULARD, Président du GEPEX
- -Monsieur Loïc BIARDEAU, Directeur Afrique de BARRY CALLEBAUT
- -Monsieur Youssouf N'DJORE, Directeur Pays de la Fondation Mondiale du Cacao (WCF)
- -Monsieur Allatin Ernest BROU, Directeur Pays de la Fondation ICI
- -Madame Carole ATTOUNGBRE, Directeur Pays de l'Initiative pour le Commerce Durable (IDH)
- -Monsieur Sawadogo AKEBOU, Directeur Pays de Save the Children
- -Monsieur Mamadou Traoré, Coordonnateur Programme Cacao à Care International
- -Madame Sylvie OPONO, Représentant de ZAMACOM S.A. et
- -Monsieur Abel KOUADIO, Représentant de SUCDEN.

Je salue également tous les membres du CNS et du CIM ainsi que les membres des différents ministères qui sont avec nous ce matin.

Merci pour votre présence et surtout pour votre soutien ainsi que toutes vos initiatives auprès de l'Etat de Côte d'Ivoire dans le cadre de la lutte contre le travail des enfants.

## Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, la question de la lutte contre le travail des enfants est une préoccupation majeure pour notre pays qui mène plusieurs actions à travers le CNS et le CIM.

S'agissant du CNS, il a pour principale mission d'assurer le suivi et la coordination de toutes les initiatives en matière de lutte contre le travail des enfants en mettant un accent particulier sur la scolarisation des enfants.

En conséquence, au cœur des actions menées par l'Etat de Côte d'Ivoire et ses partenaires pour lutter contre ce phénomène, figure l'éducation, à travers la réalisation d'infrastructures scolaires.

En effet, plusieurs enquêtes révèlent que les communautés productrices de cacao vivent dans des zones où les infrastructures sociales de base sont souvent éloignées ce qui expose les enfants au travail et à l'exploitation.

Cette réalité a pour conséquence la non-scolarisation ou l'abandon scolaire de certains enfants.

C'est donc pour remédier à cette situation que j'ai mis l'éducation au centre de mon plaidoyer.

En effet, à chacune de nos rencontres avec vous tous, partenaires impliqués dans la lutte contre ce fléau, vous avez toujours souhaité savoir de quelle manière vous pourriez aider le CNS à atteindre efficacement ces objectifs. En réponse à votre question, je vous ai expliqué depuis 2012 jusqu'à ce jour, l'intérêt de construire des infrastructures scolaires à travers tout le pays et particulièrement en zone rurale.

Car, je reste convaincue que la scolarisation de nos enfants est une solution efficace et durable pour les soustraire au risque de travail et d'exploitation.

Fort heureusement, depuis 2015, l'école est devenue obligatoire en Côte d'Ivoire pour tous les enfants âgés de 6 à 16 ans. Cette importante mesure permet de maintenir les enfants dans le système éducatif national.

Et je félicite le Gouvernement ivoirien pour toutes les nombreuses réalisations d'infrastructures éducatives construites pour nos enfants.

C'est dans ce contexte qu'il est important que tous les acteurs unissent leur force pour accroitre l'accès à l'éducation particulièrement au sein des communautés rurales par la construction d'écoles.

A ce stade de mon propos, je voudrais à nouveau féliciter toutes les parties prenantes publiques et privées pour leurs initiatives en matière de construction d'écoles de proximité, de cantines, de logements pour les enseignants, d'appui à la délivrance de certificats de naissance et de bien d'autres actions qui contribuent à l'amélioration du bien-être des familles de producteurs.

Toutes ces actions ont eu un impact positif sur le taux de scolarisation des enfants dans la zone cacaoyère, qui a significativement augmenté, passant de 71% en 2013 à plus de 85% en 2018 selon l'enquête de l'Université de Chicago sur le travail des enfants dans la production de cacao en Côte d'Ivoire.

## Mesdames et Messieurs,

C'est le lieu pour moi de féliciter Madame la Ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation, Madame Mariatou Koné, ame Mariatou Koné, pour le travail fort remarquable qu'elle effectue pour relever les défis de l'éducation et de la formation de nos enfants. Je vous demande de l'applaudir bien fort.

Je saisis cette occasion pour remercier tous nos partenaires ici présents pour toutes les actions menées pour remédier au phénomène du travail des enfants. Je me réjouis également des résultats notables obtenus. Cependant, des défis persistent et il est important de continuer à agir ensemble et de manière cohérente sur les causes profondes du travail des enfants.

C'est pourquoi je voudrais remercier et féliciter l'Entreprise Hershey qui s'est inscrite dans cette dynamique de construction d'infrastructures scolaires en prenant l'engagement de réaliser dix écoles primaires entièrement équipées, dix cantines et dix forages, dans la zone cacaoyère.

Toutes choses qui vont contribuer à réduire le déficit d'infrastructures scolaires dans cette zone et à accroitre le taux de scolarisation de nos enfants.

Je voudrais aussi remercier les Responsables de la Fondation ICI, cosignataire de cet Accord et qui est chargé de la mise en œuvre de ce projet de construction d'infrastructures scolaires. Et je voudrais les féliciter pour leur forte implication dans la lutte contre le travail des enfants.

Quant au CNS, il aura en charge le suivi, la coordination et la facilitation de toutes les actions allant dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet.

Pour terminer, j'aimerais remercier tous les partenaires qui nous accompagnent dans ce processus depuis de longues années, principalement le Conseil Café-Cacao, les Agences du Système des Nations Unies, les Organisations de la société civile nationale et internationale tionale et internationale et les Entreprises du cacao et du chocolat, qui ont compris la nécessité de travailler en parfaite synergie afin d'éliminer durablement le travail des enfants dans notre pays.

Je ne saurai clore mon propos sans réitérer à nouveau mes remerciements à tous nos partenaires publics et privés qui nous accompagnent dans ce combat.

Car c'est ensemble que nous atteindrons l'objectif de réduire significativement le travail des enfants pour le bien-être de tous nos enfants.

Je vous remercie.